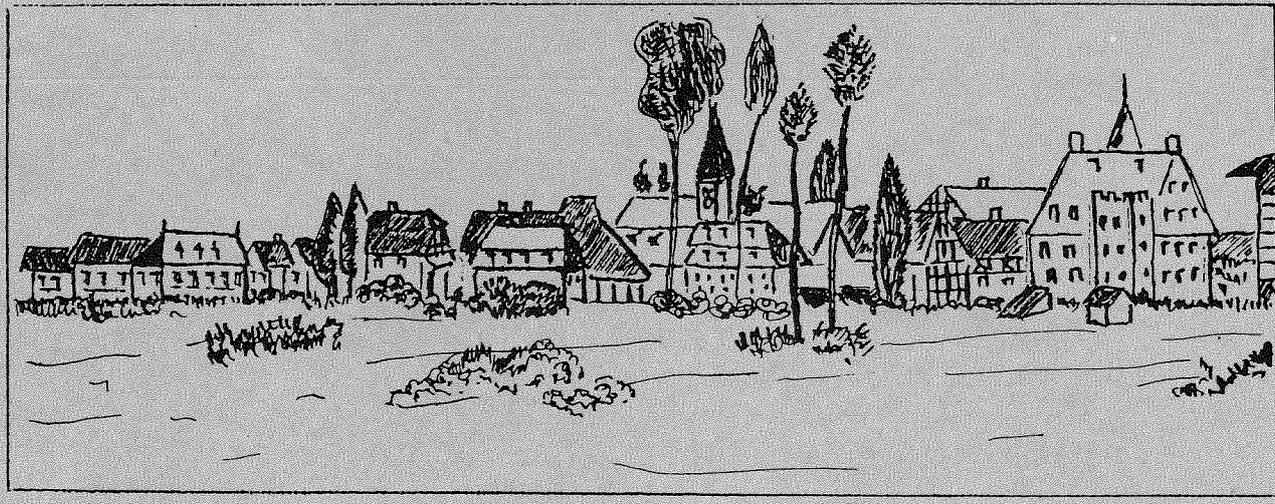


BULLETIN MUNICIPAL



GEUDERTHEIM

Madame, Monsieur,

Je profite de la parution de notre deuxième bulletin municipal pour vous souhaiter, à vous et à votre famille, un joyeux Noël, de bonnes fêtes de fin d'année et pour vous présenter mes meilleurs voeux de santé, de bonheur et de succès pour l'année 1990.

** * * * **

Meine Damen und Herren,

Die Herausgabe unseres zweiten Gemeindeblatts bietet mir Gelegenheit, Ihnen und Ihrer Familie eine frohe Weihnachten, schöne Festtage zum Jahresende sowie ein glückliches neues Jahr 1990 zu wünschen.

Un wie frejer bi Geddel un Pfedder : Kraft, Gsundheit un a langs Lawe.

*Erwin Fessmann
Maire*

*Habitant(es) de Geudertheim
me revoilà !*

Pour ma 2ième édition, je me propose de vous informer :

- des différentes décisions prises par le conseil municipal depuis le mois de mai 1989.*
- de la vie associative et culturelle.*
- des événements marquants de notre village de l'année écoulée.*
- du calendrier des fêtes du 1er semestre 1990.*
- ainsi que diverses informations pratiques.*

Je profite de cette occasion, pour remercier Monsieur René Soubiès à qui je dois ma page de couverture, réalisée à partir de la plus ancienne carte postale de Geudertheim (1892).

J'espère être un véritable trait-d'union entre vous tous et le conseil municipal. Aussi je reste entièrement à votre écoute. N'oubliez pas ma boîte à suggestion, placée à l'entrée de la mairie, pour me faire part de vos remarques et de vos propositions.

A présent, je me joins à Monsieur le Maire et au conseil municipal, pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et une très bonne année 1990.

A Bientôt

Le bulletin d'information

Les principales décisions du Conseil Municipal du 11.5 au 5.10.89

Réunion du 11 mai 1989 - Secrétaire de séance : M. Pierre GROSS

- Approbation du compte-rendu de la séance du 13 avril 1989.

Aucune remarque n'étant formulée, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 13 avril 1989.

- Incorporation dans la voirie communale de plusieurs rues du lotissement "Coteau du soleil".

Selon la législation en vigueur dans le cadre de l'achèvement des voiries d'un lotissement, celles-ci sont rétrocédées à la commune dès qu'elles sont entièrement achevées. Aussi le conseil municipal suite à la demande du lotisseur décide d'accepter la rétrocession de ces voiries. Les rues suivantes font donc partie de la voirie communale :

Rue des Violettes, Lilas, Coteau, Prés, Bleuets, Impasse des Fleurs, Place des Rosiers.

- Demande de subvention de l'Association de Pêche et de Pisciculture.

Le Conseil Municipal accorde la subvention de 1 200 frs à l'A.P.P. Cette subvention couvre les frais de concession de l'Etang Communal " Sandgrube ".

- Requête des forains - Minoration des droits de place.

Le conseil Municipal décide de ne pas donner de suite favorable à la demande des forains. Aussi, il décide de maintenir les droits de place pour le messti à 3 600 frs pour l'année 1989.

- Demande de la Directrice de l'Ecole Maternelle.

Dans le cadre de l'excursion de l'ensemble des classes de l'école maternelle, le conseil décide de prendre à sa charge les frais de transport relatifs à un car (1 480 frs)

- Cérémonie à l'occasion du départ à la retraite de M. Kauffmann Philippe.

Le Conseil Municipal décide de retenir la date du Vendredi 16 juin 1989 à 20 h 30 pour la cérémonie de départ à la retraite de M. Kauffmann Philippe. A cet effet, l'ensemble des personnes ayant déjà fait partie du Conseil Municipal et de ce fait travaillé avec M. Kauffmann seront invitées.

- Révision de la location de l'étang communal au lieu dit "MISS".

Le Conseil décide de maintenir le prix de location de l'étang à 11 000 Frs pour les trois prochaines années.

Réunion du 8 juin 1989 - Secrétaire de séance : M. Alain RIVES. Ce dernier signale à l'assemblée que dorénavant et jusqu'à nouvel ordre, plus aucun élu de la liste RITTER n'officiera comme secrétaire de séance, conformément à ce qui avait déjà été signalé lors de la première réunion du nouveau conseil municipal, étant donné que cette liste n'a obtenu ni poste d'adjoint, ni présidence de commission.

- Approbation du compte-rendu de la séance du 11 mai 1989.

Ce compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Communications diverses : Monsieur le Maire informe les membres du Conseil des différentes réunions qui auront lieu.

- 16 mai - Réunion avec les représentants de la Direction Départementale de l'Équipement au sujet de l'extension de la Zone Artisanale en présence des adjoints Heitz - Breffa - Gross, suite au projet de l'ancien conseil municipal.
- 26 mai - Réunion du Bureau de l'Association Foncière - Le compte-rendu sera distribué ultérieurement.
- 29 mai - Réunion du bureau du SIVOM - Le compte-rendu sera distribué lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.
- 06 juin - Réunion du Conseil des Ecoles avec M. HEITZ-Adjoint.
Certains points figurent à l'ordre du jour de la présente séance, les autres points seront d'abord discutés lors de la réunion de la Commission Scolaire.

Monsieur BREFFA signale le problème durable de la décharge incendiée volontairement.

Monsieur GROSS informe l'ensemble du conseil que les travaux d'ensemencement du stade sont terminés.

Monsieur FAULLIMMEL - Adjoint.

- 01 Juin - Réunion : Commission de la forêt avec M. MAGNIN et les ouvriers
A l'ordre du jour : -Budget forestier - Coupes de bois - Entretien - Plantation - Vitesse excessive sur le Strassburgerweg.
-Problème de matériel pour procéder à la plantation d'arbres à côté du terrain de M. FINK.
-Problème de la circulation des cavaliers en forêt.
Monsieur le Maire signale que seul M. MAGNIN est responsable de la circulation en forêt.

- Acquisition de matériel.

Monsieur le Maire soulève le problème du manque de matériel et d'outillage. La Commune est trop souvent appelée à utiliser le matériel et l'outillage des ouvriers communaux.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable pour l'acquisition de certains matériels, mais voudrait de plus amples renseignements avant de prendre une décision définitive. Un groupe de travail est constitué, à savoir :

MM. FAULLIMMEL et BREFFA, Adjointes et MM. LUTZ, MUHL et CONRAD Claude, afin d'étudier différentes possibilités et en rendre compte lors de la prochaine séance du Conseil Municipal dans laquelle seront votés les crédits nécessaires à une telle acquisition.

En ce qui concerne le Camion d'intervention des pompiers, la réparation du delco a été effectuée. Néanmoins, il semblerait que l'état général du véhicule ne soit plus très fiable (embrayage défectueux etc...) de sorte qu'il ne faut pas perdre de vue l'acquisition d'un autre camion.

- Fixation des nouveaux tarifs de location de la salle polyvalente.

Sous la présidence de M. HEITZ la commission sportive et culturelle s'est réunie le 18.5.89 et propose les barèmes suivants pour la saison 89/90 :

Sociétés étrangères à la commune et personnes privées étrangères ou non à la commune, pour l'organisation de bals, réunions, assemblées générales, repas de famille ou d'entreprise etc. (Frais de nettoyage compris)

Salle N° 1.....	2 000.-
Salle N° 2.....	1 000.-
Salle N° 3.....	600.-
Salle N° 4.....	500.-
Cuisine (avec four)	500.-
Cuisine (uniquement lave-vaisselle).....	250.-
Bar avec Mezzanine uniquement.....	500.-

Sociétés sportives et culturelles de la Commune, Ecoles, Paroisses catholique et protestante.

Maintien de la gratuité pour les entraînements, les répétitions et l'organisation de festivités.

Les frais de nettoyage restent néanmoins dûs en cas d'organisation de festivités aux tarifs suivants :

Salle N° 1	350.-
Salle N° 2	300.-
Salle N° 3	200.-
Salle N° 4	150.-

Location de la Salle Polyvalente uniquement pour apéritif (Frais de nettoyage compris)

Salle N° 1	1 350.-
Salle N° 2	800.-
Salle N° 3	450.-
Salle N° 4	350.-

Réunion du 6 juillet 1989- Secrétaire de séance M. Jeannot HAMM

- Approbation du compte-rendu de la séance du 8 juin 1989

Suite à de nombreuses discussions et remarques, de la liste d'Entente Communale, le compte-rendu n'est pas adopté en l'état par l'assemblée.

M. le Maire propose qu'un compte-rendu rectifié par le Secrétaire de séance, M. RIVES soit remis lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal pour approbation.

Le Conseil Municipal accepte cette proposition et sollicite M. le Secrétaire Général à faire dorénavant le secrétaire de séance et ce à compter de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

M. GRASSER accepte.

- Communications diverses :

M. le Maire

Avant tout M. le Maire tient à apporter quelques précisions quant aux déclarations faites par M. RIVES dans le paragraphe "Ouverture de la séance - désignation d'un secrétaire de séance" du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 8 juin 1989.

Se référant au motif invoqué, pour lequel les élus de la liste "RITTER" n'accepteront plus d'officier comme Secrétaire de séance, il tient à préciser qu'entre le deuxième tour des élections municipales et la première réunion du Conseil Municipal il y a eu différents contacts entre les deux listes, mais pas pour demander de poste d'adjoint, ni de poste de président de Commissions, mais bien pour d'autres raisons. M. RITTER signale que la réciproque est aussi vraie. En outre, la Commission scolaire proposée par la liste RITTER a été acceptée et M. RITTER a été désigné comme délégué au SIVOM.

- Demande visant à dépasser le coefficient d'occupation du sol sur un terrain à bâtir.

Le Conseil Municipal prend connaissance de la lettre de M. l'Architecte Jacques MARTZ, visant à demander le changement de zone du terrain appartenant à M. JUNGER René, 8, rue Ste Maison, cadastré section 41, parcelle N° 457/193.

Après délibération, le Conseil décide de ne pas donner suite à cette demande qui aboutirait en fait à une modification ponctuelle du POS et créerait un précédent. En outre, une modification générale du POS n'est pas envisagée à court terme.

- Vote de crédits pour l'achat d'un tracteur et d'une remorque.

MM. FAULLIMMEL et BREFFA, Adjointes ont rendu compte à l'assemblée après avoir étudié différentes possibilités en compagnie de MM. LUTZ et MUHL, conseillers et de M. Claude, agriculteur.

Après discussion, le Conseil Municipal vote un crédit de 210 000,- Francs H.T. pour l'achat d'un tracteur RENAULT avec moteur MWM, d'un chargeur FAUCHEUX, d'une remorque UNSINN à 4 roues et d'une citerne à fuel.

Intervention de M. Jung qui souligne qu'il y avait peut être une autre solution que l'achat de matériel neuf et que ce lourd investissement n'entraîne pas dans le cadre d'un programme d'ensemble. Pour la liste d'entente communale un tel programme permettrait de définir les priorités, puisque d'autres investissements lourds attendent la commune, comme l'extension de la zone artisanale, la rénovation de l'église protestante, l'achat éventuel d'un autre véhicule motorisé pour les pompiers. Monsieur le Maire répond que l'argent est disponible et que les crédits seront pris sur la réserve prévue pour la construction de la future mairie (500 000 F).

- Examen des devis relatifs à la rénovation (Peinture) de deux salles de classe :

Après discussion, le Conseil Municipal décide d'attribuer les travaux de peinture à M. LAPP Marcel de Geudertheim pour la somme de Frs 25 484.-, ces travaux seront réalisés avant la rentrée scolaire 89/90.

- Demands et requêtes diverses.

Requête de M. Auguste JEHL concernant la pose d'une porte cochère à l'entrée du chemin d'exploitation longeant sa propriété.

Lors de sa dernière réunion, l'Association Foncière a estimé qu'il ne fallait pas donner de suite favorable à cette requête. M. le Maire propose qu'on suive l'avis de l'Association Foncière. L'ensemble du conseil abonde dans ce sens.

- Ecoles-Demande de subvention pour l'achat d'encre et entretien de la photocopieuse.
Le Conseil Municipal donne son accord pour cette demande.

- Demande de subventions pour le centre de loisirs.

Le Conseil Municipal accorde une subvention de 4 000.- francs au Centre de Loisirs pour couvrir ses frais de fonctionnement. Un montant de Francs 3 000.- est déjà prévu au Budget Primitif 89.

- Demande de subvention pour la gratuité des livres scolaires émanant de la Présidente de l'association des parents d'élèves (PEEP).

Le Conseil Municipal donne un accord sur le principe d'une subvention pour l'achat de livres scolaires.

La facture relative à l'achat de ces livres d'un montant compris entre 5 200 et 6 000.- francs sera réglée entièrement par la Commune.

- Bicentenaire de la Révolution Française.

En complément à la lettre de M. JOERGER - Directeur d'Ecole, M. KNITTEL informe l'assemblée que les écoles maternelles et primaires organiseront le samedi 24 juin 89 une animation dans le village sur le thème de la Révolution.

Les enfants costumés effectueront deux passages dans le village en interprétant des chants et des danses. Les plus grands conteront la Révolution et le final aura lieu dans l'enceinte du château de M. LUTZ, où un feu de joie clôturera la manifestation.

- Retraite aux flambeaux du 13 Juillet 89.

M. le Maire propose au Conseil Municipal que le dépôt de gerbe au monument aux morts ait lieu cette année avant le départ du défilé afin de ne pas trop gêner la circulation dans le village. L'arrivée se ferait dans la cour de la salle polyvalente. La proposition est acceptée. Les écoliers costumés participeront à la cérémonie du 13 Juillet sur proposition de M. JOERGER.

- Sinpac. :

Suite à la plainte de M. JUNG, menuisier installé dans la Zone Artisanale,, à côté de la SINPAC, en raison de dégagements importants de fumée et d'odeur, confirmés par M. JUNG Alfred, conseiller, M. Le Maire informe le conseil Municipal qu'il a été informé de cet état de chose et suggère que la municipalité intervienne sans tarder.

Une lettre d'avertissement sera adressée par les services de la Mairie, en demandant à l'exploitant de faire effectuer les vérifications périodiques prévues au cahier des charges et d'en rendre compte régulièrement à la municipalité.

Intervention de M. BREFFA, adjoint, dont l'atelier est également installé dans la Zone Artisanale, qui signale qu'il n'y a jamais eu de mauvaises odeurs et que les émanations de fumée ont cessé depuis quelques jours et auraient eu pour origine un problème technique.

REUNION DU 31 AOUT 1989 - Secrétaire de séance M. Pierre GROSS - en l'absence du Secrétaire Général M. GRASSER en congé.

Approbation du compte-rendu de la séance du 8 juin 1989.

Suite à la proposition d'additif au compte-rendu de la réunion du 8 juin 1989 émanant de la liste d'entente communale, le compte-rendu est approuvé.

Approbation du compte-rendu de la séance du 6 juillet 1989.

Suite à la proposition d'additif au compte-rendu de la réunion du 6 juillet 1989, émanant de la liste d'entente communale, le compte-rendu est approuvé.

Demande de subvention de la section de Gymnastique de Geudertheim.

Cette demande restera en instance pour le moment. La commission sportive étant chargée d'établir une politique claire de subvention sur une période à moyen terme (5ans).

Demande de l'Union des Marcheurs de Strasbourg.

L'Union des Marcheurs de Strasbourg propose que Geudertheim devienne ville étape du Tour d'Alsace 1990.

La participation financière de la Commune serait de :

- 3 000 Frs pour un départ
- 5 000 Frs pour une arrivée
- 7 000 Frs pour une arrivée + Départ

Il a été décidé de réserver une suite favorable à cette demande avec notre commune comme lieu d'arrivée d'une étape pour l'année 1990 avec tacite reconduction tous les 5 ans.

DEMANDE DE MME ROSER DORIS.

Revalorisation du coefficient d'emploi de la femme de service des écoles.

Afin de permettre à Madame ROSER Doris d'effectuer correctement les travaux de nettoyage quotidien des écoles et W.C., le Conseil Municipal, après délibération, décide de porter son coefficient d'emploi de 15/39 à 20/39 avec effet du 1er septembre 1989.

EROSION PROVOQUEE PAR LA ZORN - SUPPRESSION EVENTUELLE D'UNE PARTIE DU LAVOIR EN AVAL DU CHATEAU LUTZ.

Les riverains de la Zorn habitant rue du Chevreuil ont saisi le Conseil Municipal en 1988 du problème de l'érosion entamant dangereusement leurs propriétés riveraines de la Zorn. Ce problème a été transmis aux experts dans le cadre des réunions du SIVOM.

Le Représentant de la D.D.A. suggère comme première mesure l'enlèvement de la partie Est du lavoir.

M. RITTER Raymond pense que cette démolition ne règlera pas ce problème du fait de la vitesse de l'eau de la Zorn suite à l'aménagement du lit de ce cours d'eau. Néanmoins la majorité du conseil pense qu'il faut procéder à la démolition d'une partie du lavoir. Ces travaux seront réalisés par les ouvriers communaux en collaboration avec l'adjoint Hubert BREFFA au courant du mois de Septembre.

Le camion des pompiers.

Une énième fois le camion des pompiers n'a pas démarré le moment voulu. Une occasion se présente d'après l'information que le chef de corps a donné à Monsieur le Maire.

En effet, un camion occasion DIESEL DAF 4X4 avec une citerne de 3 000 l, double cabine, âgé de 15 ans, au prix de 160 000 Frs H.T. serait disponible auprès d'un négociant de véhicules de la région.

Le chef de Corps sera chargé de prendre contact avec les responsables de cette entreprise.

Une expertise de ce camion par un organisme agréé sera à fournir par le vendeur.

En cas de résultat concluant une acquisition de ce véhicule pourrait se faire.

REUNION DU 5 OCTOBRE 1989

Approbation du compte-rendu de la séance du 31.8.1989 à l'unanimité.

Communications

Monsieur le Maire signale que Monsieur Philippe SCHMITT a été nommé Maire Honoraire par arrêté du Préfet en date du 17 juillet 1989.

Le 4 septembre a eu lieu une réunion du SIVOM au cours de laquelle ont été traités entre autre le ramassage des monstres et la création d'un lotissement à Geudertheim.

Aménagement du village

Sur proposition de la commission présidée par l'adjoint Pierre Gross un crédit de 10 000 FRs a été voté pour les aménagements des entrées du village et 6 000 FRs pour l'achat d'un conteneur pour le verre perdu.

Eclairage public

Sur proposition de la commission présidée par l'adjoint Pierre GROSS des lampadaires seront installés rue des Petits Champs et rue Dietweg.

Installation de W.C. dans le bâtiment Ecole-Mairie.

L'adjoint Hubert BREFFA a présidé une réunion de la commission des bâtiments communaux pour étudier le problème de l'aménagement de W.C. pour le personnel dans le sous-sol du bâtiment de la Mairie-Ecole, les W.C. de la cour resteraient comme auparavant destinés aux enfants de l'école durant les périodes de récréation.

Camion des Pompiers

Suite à la demande d'une expertise détaillée auprès du négociant de ce véhicule non encore parvenue à ce jour, ce sujet est reporté à la prochaine réunion.

Restauration de l'orgue de l'église catholique

Le conseil municipal accorde une subvention de 10 % du montant de la facture définitive.

Action en faveur des personnes âgées

Monsieur RITTER avait demandé dans la dernière réunion l'inscription de ce point à l'ordre du jour. M. JUNG Alfred demande que les trois points suivants soient évoqués : création d'un club du 3ème âge, portage du repas à domicile, téléalarme pour les personnes âgées.

Cérémonie du 11 Novembre.

Monsieur le Maire signale à Messieurs les Conseillers qu'il envisage d'organiser une brève cérémonie avec dépôt d'une gerbe au monument aux morts à l'occasion du 11 novembre en présence du Conseil Municipal, du Corps des Sapeurs-Pompier, de la Musique et des officiels des associations du village.

- Problèmes soulevés par l'extension du village au-dessus de la rue Hornwerck.

Se référant aux discussions lors de la séance précédente du Conseil Municipal, Monsieur le Maire indique qu'il a pris contact avec les services de la sous-préfecture au sujet des problèmes soulevés par un renforcement éventuel du réseau d'assainissement. L'étude juridique est en cours. Les résultats ne sont pas encore connus.

M. Le Maire signale en outre qu'un avant projet de plan d'un nouveau lotissement Belle-Vue vient de lui être soumis. Vu les problèmes non encore élucidés, M. Le Maire suggère de répondre au demandeur qu'un tel lotissement pose à la Commune des problèmes considérables car le réseau d'assainissement n'est pas dimensionné en conséquence.

Le Conseil marque son accord sur une telle réponse.

M. LINDACHER propose par ailleurs de présenter, lors de la prochaine séance, un exposé succinct sur les droits de préemption de la commune.

Dernière minute.

Réunion du conseil municipal du 9 novembre.

Extension de la zone artisanale : le prix de vente des terrains est fixé à 6 500 F TTC l'are.

Création d'une pharmacie à Geudertheim : suite à l'information fournie par Mr Lindacher concernant l'implantation d'une pharmacie, le conseil municipal, à l'unanimité, soutient sans réserve ce projet qui répond aux aspirations et aux besoins de la population. Une délibération dans ce sens a été envoyée à Monsieur le préfet.

Conteneur verre perdu : il est installé derrière la salle polyvalente.

Réunion du conseil municipal du 14 décembre.

Au vu des résultats concluants de la dernière expertise demandée, le véhicule d'incendie DAF dotera le corps des sapeurs pompiers.

ADRESSES UTILES

- * Etablissement horticole SCHWARZ-THOMANN 88 51 12 48
34 rue du Général de Gaulle
- plantes fleuries, plantes vertes, arrangements
en tous genres, bouquets secs.
8 à 12 h et de 14 à 17 h 30 sauf mercredi après-midi
- * Vergers FALK 88 51 01 52
6 rue du Général de Gaulle
- vente de pommes en gros et détail.
Production locale, plus de 20 variétés.
- * Biscuiterie GEROPA 88 51 15 11
10 RUE Sainte-Maison
- fabrique de biscuits, vente au détail.
- * Madame CORNET Lina 88 51 80 55
107 rue du Général de Gaulle
- vente de BUTAGAZ, PROPAGAZ
- * Madame METZGER 88 51 91 49
63 rue du Général de Gaulle
- vente TOTALGAZ
- * Monsieur FRIEDRICH Auguste 88 51 12 54
9 rue du Général de Gaulle
- vente BUTAGAZ
- * Hotel - Restaurant "LA COURONNE" 88 51 82 93
47 rue du Général de Gaulle
- Tabac - LOTO - Assurances SAMDA

MEDECINS ET DENTISTE

- DOCTEUR Maurice ETIENNE 88 51 80 31
2 rue du Moulin
* Consultations de 8 h à 11 h et de 15 h à 18 h
ainsi que de 20 h à 21 h les lundi et mercredi
et sur rendez-vous
- DOCTEUR Dominique TISSIER 88 51 13 55
94 rue du général de Gaulle
* Consultations de 7 h 30 à 10 h et de 17 h à 19 h 30
sauf jeudi et le samedi après-midi
et sur rendez-vous
- CABINET DENTAIRE Docteur Marie-Christine FONTAINE 88 68 30 61
3 rue Sainte-Maison
* De 9 h à 12 h et de 14 à 19 h
sauf jeudi et le samedi après-midi

SERVICES PUBLICS

- MAIRIE : 88 51 12 61
* De 8 h 15 à 12 h tous les matins sauf samedi
mercredi de 14 h à 17 h
- POSTE : 88 51 12 00
* De 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h 30
Samedi 8 h 30 à 11 h 30
- DECHARGE MUNICIPALE :
Route de Hoerdt
* mercredi de 13 h à 17 h
Samedi 8 h à 12 h et 14 h à 16 h.

RETROSPECTIVE, 12 mois de la vie du village.

Samedi 3 décembre 1988 : Les pompiers fêtent la Sainte-Barbe. Les sergents Georges FESSMANN et Remy ZINCK sont promus sergent chef. Marcel HICKEL adjudant chef. Charles FRIEDRICH est promu officier adjoint au chef de corps. Arsène FAULLIMEL est décoré de la médaille d'or pour 30 années de service.

Dimanche 11 décembre 1988 : Un service oecuménique, rehaussé par la prestation de plusieurs ensembles vocaux et musicaux, réunit les communautés catholiques et protestantes de Hoerdt et de Geudertheim.

Lundi 19 décembre 1988 : Nos écoliers du CM1 rendent visite à leurs correspondants allemands de WEITENUNG ou ils participent à la fête de Noël.

Dimanche 25 décembre 1988 : Une première - la "musique paysanne" anime le culte à l'église protestante et, dans la foulée, la Grande Messe à l'église catholique.

Mardi 3 janvier 1989 : près de 500 personnes assistent à l'enregistrement de "Lach d'r e scholle", émission diffusée sur FR3 Alsace, soirée organisée par le FCG

Samedi 7 janvier 1989 : "Première" de la nouvelle pièce comique du groupe théâtral "Geyderther Wackes" : "d'r rote ochs".

Vendredi 20 janvier : signature de l'acte de cession du presbytère, pour le franc symbolique, de la commune à la paroisse catholique.

Jeudi 26 au dimanche 29 janvier : grand tournoi de football en salle. 24 équipes et 500 joueurs y participent.

Jeudi 16 février : 5 conseillers municipaux et 4 agents de la commune sont décorés de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale. Georges KNIPPER, Edouard FURST, Jacques HAMM, Charles ROSER, Philippe SCHMITT, Marlyne ZINCK, Philippe KAUFFMANN, Alfred GRASSER et Marie-Thérèse JUNGER.

Dimanche 19 février : STRICKSTUB organisé par l'association théâtral de Geudertheim.

12 et 19 mars : élections municipales. 4 élus au premier tour, les 15 autres au second.

24 mars : Dans le cadre du bicentenaire de la révolution, un "arbre de la liberté" est planté à l'école.

25 mars : Première réunion du nouveau conseil municipal pour l'élection du Maire et des Adjointes en présence d'un très nombreux public.
Sont élus : Erwin FESSMANN - Maire
François HEITZ 1er adjoint, Arsène FAULLIMEL 2ème adjoint, Hubert BREFFA 3ième adjoint et Pierre GROSS 4ième adjoint.

Dimanche 16 avril : Première "fête du printemps" de l'AECG.

Jeudi 20 avril : un violent incendie détruit une partie des dépendances de la ferme Georges HAMM. 13 bêtes périssent lors du sinistre.

Samedi 3 juin : Les enfants du CM1 de Monsieur JOERGER présentent, devant une salle comble, une très belle pièce de théâtre : "A la rencontre de La Fontaine".

Vendredi 16 juin : Cérémonie de départ à la retraite de l'appariteur Philippe KAUFFMANN au service de la commune pendant près de 40 ans.

Lundi 19 juin : Le CM1 de Monsieur JOERGER accueille les correspondants allemands.

Samedi 24 juin : A l'occasion du bicentenaire de la révolution, une remarquable animation historique costumée se déroule dans les rues du village.

Juillet : une maison ancienne remarquable, datant de 1651, est patiemment démontée en attendant son remontage. FR3 Alsace y consacre un reportage.

Jeudi 13 juillet : Retraite aux flambeaux avec dépôt de gerbe.

Vendredi 14 juillet : Jeux "Inter-Sociétés" au stade de la forêt. Grand cortège à travers le village. Une journée de fête pour nos associations.

Dimanche 13 août : Un MESSTI ensoleillé très réussi, avec une journée "Portes ouvertes" à la biscuiterie GEROPA qui fête son 25ième anniversaire, un circuit touristique dans le village (fermes portes ouvertes) et une exposition historique et artisanale. Plusieurs milliers de visiteurs parcourent notre village. Bravo le FCG.

Septembre : On retrouve Georg Pavenzinger le pilote allemand qui s'était abattu à Geudertheim en septembre 1939, valant à Philippe Ritter qui l'avait capturé, la première croix de guerre attribuée à un civil au cours de la seconde guerre mondiale.

Octobre : Restauration des orges de l'église catholique.

11 novembre : Cérémonie avec dépôt de gerbe au monument aux morts. Verre de l'amitié offert par la commune aux invités.

Dimanche 12 novembre : Assemblée générale annuelle des sapeurs pompiers de l'arrondissement de Strasbourg-campagne dans notre commune.

2 , 3 et 9 décembre : " Bourse aux vêtements" organisée par le CCAS. Un vif succès.

NOS ARTISANS

- * THERMIES 67 Monsieur MAZIERES 88 51 85 76
6 rue du Coteau
- Chauffage, sanitaire, tubage de cheminées.
- * LAPP Marcel 88 51 83 89
1 rue du Général Leclerc
- Peintures extérieures et intérieures, papiers peints.
- * SARL JUNGER René et fils 88 51 05 61
8 rue Sainte-Maison
- Entreprise de construction, gros oeuvre, maçonnerie, couverture, rénovation.
- * SARL JUNGER Gilbert 88 51 12 69
1 rue du Docteur Albert SCHWEITZER
- revêtement de sols : moquette, revêtements plastiques, parquet, chape, vitrification et ponçage.
- * SARL JUNGER Antoine 88 51 08 17
34 rue Hornwerck
- Construction générale, maçonnerie, couverture, canalisations.
- * SARL SARLAT et cie 88 51 11 76
3 rue de la Montée
- menuiserie du bâtiment, portes et fenêtres, cloisons, combles, planchers flottants.
Agencement de magasins et cuisines.
- * SARL FAULLIMMEL Didier 88 51 14 01
Entreprise SOCOMA
rue de la Zorn
- Construction générale, maçonnerie, couverture, canalisations.
- * Garage PAULEN 88 51 86 43
route de Hoerdt Zone artisanale
- Agent RENAULT. Réparations toutes marques.
Remplacement d'échappements.
- * Garage ZUMSTEIN Jacky 88 51 08 34
2 rue Dietweg
- mécanique, carrosserie, peinture toutes marques.
Ventes et achats véhicules neufs et occasion.
Dépannage 24 h / 24
- * ROTH Manuel 88 51 09 19
12 rue des potagers
- fers et métaux, démolitions métalliques.
- * HAERRIG Charles 88 51 11 89
12 rue Hornwerck
- Pompes Funèbres. Toutes démarches. Permanence 24 h /24
- * SARL SINPAC 88 51 86 33
114 ROUTE DE Hoerdt Zone Artisanale
- Incinération de petits animaux domestiques.

CALENDRIER DES FETES ET MANIFESTATIONS

PREMIER SEMESTRE 1990

Samedi 6 janvier 20 h 30	Théâtre Alsacien "GEYDERTHER WACKES" présente 3 pièces :
Dimanche 7 janvier 14 h SALLE POLYVALENTE	1 - Farce en 1 acte : "E Schuelstund Luschtig un Bunt !" 2 - Sketch en 1 acte : "S'Barwele en de Kasern" 3 - Comédie en 3 actes : "Noch e Bubbele vor d'r Hochzitt"
Jeudi 25 au samedi 27 janvier	Grand tournoi de football Inter-sociétés et Inter-entreprises en salle
Dimanche 28 janvier	- Culte Oecuménique en l'Eglise Catholique - Journée "PORTES OUVERTES" à la Bibliothèque Centre de Documentation (Mairie 1er étage 10 à 17 h)
Samedi 3 février 20 h 30 Salle Polyvalente	Concert d'hiver organisé par la société de musique paysanne et groupe folklorique de Geudertheim
Samedi 17 février 20 h 46 Salle Polyvalente	Grande soirée dialectale humoristique Roland KIEFFER alias Albert SCHLITZMANN De Scholle Schow "AUW ALICE" présente son nouveau spectacle organisé par le F.C.G.
Dimanche 25 février Salle Polyvalente	Repas de midi - organisé par la Paroisse Catholique
Dimanche 4 mars 14 heures Salle Polyvalente	Streckstüb organisé par le groupe théâtral "GEYDERTHER WACKES"
Dimanche 18 mars 14 heures Salle Polyvalente	Fête du Printemps de l'A.E.C.G.
Samedi 24 mars 20 h 30 Salle Polyvalente	Grande soirée TYROLIENNE avec les célèbres LEDERHOSEN DUO aus TYROL Organisé par le corps des Sapeurs Pompiers
Samedi 31 mars	Manoeuvres de Printemps des Sapeurs Pompiers
Samedi 21 avril Salle Polyvalente	Bal des conscrits - Classe 1972
Dimanche 1 ^{er} mai 14 heures Salle Polyvalente	Traditionnelle Fête de Printemps des Sapeurs Pompiers
Lundi 7 mai 20 heures Salle Polyvalente	Fête des asperges. Dîner dansant avec l'orchestre "TONY FERNAND" organisé par le F.C.G
Jeudi 10 mai Salle Polyvalente	Concert APPROCHANTS "Les écoles qui chantent"
Jeudi 24 mai Salle Polyvalente	Vente paroissiale Protestante
Mardi 29 mai 20 h 30 Salle Polyvalente	Spectacle CM1 "Le Petit Prince" de Antoine de Saint Exupéry
Dimanche 3 juin étang de pêche	Grand concours de pêche organisé par l'Association Agréée de Pêche et de Pisciculture
Dimanche 10 juin étang de pêche	Concours de pêche Amateurs
Dimanche 17 juin 14 heures Salle Polyvalente	Kermesse scolaire
Dimanche 1 juillet Salle Polyvalente	Vente paroissiale Catholique

NOTRE CARNET DE FAMILLE :

Naissances :

- 12 janvier Christopher James LINCK
- 12 février Vanessa Elsa Liliane KIEGER
- 22 février Doïna Virginie PEUCKERT
- 15 avril Raphaël Jean METTLER
- 22 avril Muazez GUNES
- 3 mai Laura Johanna TROST
- 16 mai Nohémie Karine GAUTHIER
- 13 juin Christophe Albert REB
- 16 juin Marie FRIEDRICH
- 3 juillet Julien Benoit GUIRAUD
- 12 juillet Cindy EBEL
- 7 août Mélanie ZINCK
- 11 août Sébastien HERRMANN
- 16 août Guillaume WOLFF
- 3 septembre Laura MANCINI
- 19 septembre Maxime LOSER
- 17 octobre Tiffany MAYER
- 25 octobre Michaël MATT
- 7 novembre Elodie KOESSLER

Mariages :

- 10 mars Michel SAVIGNAT - Lucienne METZ
- 21 avril Bertrand ZINCK - Dominique LUDWIG
- 28 avril Remy VAN ASSCHE - Manuelle FIORITO
- 26 mai Jean-Paul SCHULTZ - Lisiane ROSER
- 1 juin Rinaldo SPERA - Sylvie HARNISCH
- 2 juin Eric EBEL - Sandra METZ
- 9 juin Christian MUHL - Sylvie WOLFF
- 30 juin Yves REINBOLT - Michèle ZINCK
- 4 août Vincent VIX - Nathalie KNIPPER
- 18 août Yves ROLLET - Magali KNIPPER
- 25 août Marek SZULGA - Marie-Rose LAVERNAY
- 30 août J-Claude MAECHLING - Sylviane FAULLIMMEL
- 1 septembre Claude NOLTE - Bénédicte GESTER
- 20 octobre Charles HEFFNER - Isabelle LAPP
- 1 décembre Raymond WOLFF - Véronique FIECK

Décès :

- 16 janvier Roger Philippe WEITZ
- 4 février Georges FESSMANN
- 7 mai Hans Joachim MARTENS
- 14 mai Jeanne WOLFHUGEL née GANGLOFF
- 13 juin Chrétien Valentin MUHL
- 20 juin Yvonne REB née STOLL
- 20 juin Catherine LOSER née WOLFF
- 19 août Marguerite WEIL
- 10 octobre Walter Jacques WEBER
- 16 octobre Marie HAMM née MAENLE
- 11 novembre Liliane FREYSZ née ULRICH
- 29 novembre Lucie RIEDINGER née HUSSELSTEIN
- 11 décembre Alphonse SCHWEITZER

VIVRE L'ECOLE

Association Indépendante de parents d'élèves

L'Association indépendante de parents d'élèves "VIVRE L'ECOLE" a vu le jour cette année à GEUDERTHEIM. Merci à l'équipe du bulletin municipal de lui donner la parole. Evoquons un problème dont on ne parlera jamais de trop.

La sécurité

La municipalité de Geudertheim a fait, depuis plusieurs années, un gros effort de signalisation aux abords de l'école.

La cohue à l'entrée et à la sortie des classes aurait un aspect très sympathique, si elle ne mettait pas nos enfants en danger.

Nous devons tous prendre conscience de ce problème sans attendre l'accident.

Au delà des prescriptions du code de la route, le bon sens doit dicter sa raison.

- Les trottoirs et les passages protégés sont réservés aux piétons.
- Garée trop près d'un passage protégé, une voiture masque à l'enfant la voiture qui arrive comme elle masque au conducteur l'enfant qui va traverser.

Montrons l'exemple à nos enfants.

Ne renouvelons pas ce qui s'est passé à Hoerdts et à Weitbruch.

LA SECURITE

Nous sommes tous concernés

Le président : Hervé HERTZOG 8 rue des pommiers

La F.C.P.E : Fédération des Conseils de Parents d'Elèves des Ecoles Publiques.

La F.C.P.E est la plus importante fédération de parents de France. Elle a obtenu plus de 1 million 500 000 voix aux élections de 1989 et a donc plus de 120 000 délégués-parents dans les divers conseils : d'école, d'administration, de classe des établissements scolaires.

- la FCPE regroupe les parents d'élèves des écoles publiques car pour elle :

1) c'est au sein de l'école publique que les enfants doivent réussir leur vie scolaire et y trouver les conditions matérielles et pédagogiques nécessaires à leur réussite.

2) c'est au sein de l'école publique, ouverte à tous, quelles que soient la race, la religion, les idées, que les enfants peuvent faire le plus tôt possible, l'apprentissage de la différence et de la tolérance, donc du respect de l'autre.

3) c'est au sein de l'école publique que les enfants doivent recevoir un enseignement réellement gratuit, condition nécessaire à l'égalité de tous devant l'Education.

- Pour la F.C.P.E., les parents sont les partenaires à part entière de l'éducation des enfants au côté des enseignants. L'enfant, le jeune, doit être placé au centre des préoccupations. Il doit être acteur de sa formation et les adultes doivent l'aider dans le respect de sa personnalité et de ses aspirations.

- L'école doit donner au jeune les moyens d'acquérir par lui-même, et tout au long de sa vie, de nouveaux savoirs pour aller toujours plus loin dans ses connaissances. L'éducation doit être permanente - l'école doit "apprendre à apprendre" et apporter au jeune les "savoirs et les savoirs-faire" nécessaires à la maîtrise des modes de raisonnement, à l'acquisition de techniques et de méthodes de travail.

- Pour cela, nous intervenons à tous les niveaux (ministère, académie, dans les écoles, collèges, lycées) pour obtenir une réorganisation des rythmes scolaires, l'allègement des programmes, une réelle gratuité de l'enseignement. La FCPE demande des personnels qualifiés et en nombre suffisant pour réduire les effectifs des classes et entreprendre une réelle rénovation du système éducatif.

- Les parents qui adhèrent à la FCPE se rencontrent dans un conseil local FCPE qui regroupe soit 1 établissement scolaire soit l'ensemble des établissements d'un quartier ou d'un village. Le conseil local est un lieu d'échange, de réflexion et de dialogue entre tous les partenaires éducatifs. Ses responsables connaissent les rouages de l'Education Nationale.

- Ils se préoccupent de la formation et de l'information des parents FCPE élus dans les conseils et coordonnent toutes les actions.

- Ils organisent des soirées de réflexion sur l'actualité, l'avenir des jeunes etc...

- Ils représentent et défendent les parents et les jeunes dans les commissions d'orientation et peuvent également intervenir, à leur demande, auprès des administrations ou pour leur aider ponctuellement dans la compréhension des dossiers d'orientation par exemple.

- Le conseil local est donc un lieu que chaque parent doit connaître, ou il peut venir exposer ses problèmes mais aussi ses idées sur l'éducation et la vie des enfants.

- Le Conseil local est soutenu dans son travail par le conseil départemental et la fédération nationale. C'est avec des projets clairs et en s'appuyant sur le Projet Educatif de la FCPE que les responsables interviennent à tous les niveaux. Il y a donc cohérence dans les idées et dans l'action.

- F.C.P.E Nationale. Président : Mr. Jean-Pierre Mailles 75544 PARIS cédex 11

- Conseil départemental FCPE. Présidente : Mme Françoise NEHASIL 1 rue des Pruniers 67170 GEUDERTHEIM ou 5 rue des Lilas 67540 OSTWALD

- Conseil local FCPE. Président : Mr. Antoine JUND 12 rue Hasloch 67720 HOERDT.



FEDERATION DES PARENTS D'ELEVES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

SECTION GEUDERTHEIM

Aujourd'hui, faisons connaissance avec l'ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE PUBLIQUE de Geudertheim.

Nous sommes des parents d'élèves du village qui souhaitons poursuivre l'oeuvre commencée voici vingt ans par dix-neuf membres fondateurs, dont Madame FAULLIMEL Lucie, et poursuivie par Messieurs FESSMANN Erwin, RITTER Raymond, VOLTZENLOGEL Paul, ANDRES René, JOERGER Francis, HAMM Jean, GROSS Philippe, JUNG Alfred, FRIEDRICH Charles, et bien d'autres que nous nous excusons de ne pouvoir citer ici, faute de place.

Nous sommes affiliés à la fédération nationale PEEP (Parents d'Elèves de l'Ecole Publique). Notre but, tout en contribuant au maintien des principes sur lesquels repose l'enseignement public, est de :

- rechercher et discuter en commun tout ce qui concerne l'intérêt des élèves du point de vue matériel moral et intellectuel.
- contribuer à la prospérité de l'école.
- faciliter les rapports entre les parents, les maîtres et l'inspection d'académie.

Nous sommes à l'origine :

- du transport en commun des enfants vers le collège,
- de l'interconfession des écoles primaires du village,
- de la gratuité des manuels scolaires,
- du centre de loisirs,
- de la troisième classe maternelle.

Nos ramassages de papier nous permettent d'aider l'école grâce à l'achat de matériel (micro-ordinateurs, électrophone, ...) et aux subventions d'activités scolaires (soutien lecture, sorties piscine).

Nous souhaitons poursuivre ces actions, et sommes ouverts à toute idée ou proposition d'action nouvelle, ou toute critique, pouvant nous aider à perpétuer l'esprit de l'Association.

Nous participons activement à la vie de l'école : encadrement dans les sorties piscine et les excursions, présence aux conseils d'école, animation d'ateliers, aide à la kermesse scolaire.

La participation active à la vie associative favorise l'intégration au sein du village en permettant la rencontre avec d'autres personnes. Aussi convions-nous les parents nouveau-venus dans le village à nous rejoindre, et à nous faire part de leurs préoccupations.

Vous pouvez contacter l'un des membres du comité :

- Mme FRIESS Geneviève. Tél. : 88 51 88 58
- Mme FILIPE Christiane. Tél. : 88 51 95 10
- Mme RINGEVAL Josiane. Tél. : 88 68 32 06
- Mme MEISTER Simone. Tél. : 88 51 93 06
- Mme HAMM Jacqueline. Tél. : 88 51 84 05
- Mme KIMBERGT Claude-Agnès. Tél. : 88 51 00 28
- Mme KNITTEL Christine. Tél. : 88 68 38 31

Connaissez-vous l'A.P.E.P.A. ?

L'A.P.E.P.A., c'est " l'Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Public en Alsace ". C'est la seule association régionale de Parents d'Elèves. Indépendante de toute attache politique et agissant dans le respect de toutes les opinions, elle existe depuis déjà 35 ans.

SES BUTS ?

- Oeuvrer pour un enseignement qui développe toutes les aptitudes (intellectuelles, manuelles, corporelles et artistiques) de tous les enfants afin de leur garantir une véritable égalité de chances, de réussite et de bonheur.
- Contribuer, en accord avec les familles, au développement de la formation morale et spirituelle des enfants.
- Favoriser la mise en place et l'action, autour de l'Ecole, de la communauté éducative que doivent constituer ensemble les parents, les enseignants et tous les responsables de l'éducation.
- Défendre les libertés dans le respect des consciences.
- Aider à résoudre les problèmes de tous les jours qui nous concernent tous, nous les parents :
 - . les transports scolaires,
 - . la sécurité dans la rue, aux portes des écoles.
 - . la création et le fonctionnement des garderies et des cantines,
 - . la modernisation de l'enseignement dans les collèges et les lycées,
 - . la création de classes supplémentaires quand il y a sureffectif,
 - . l'adoption de meilleurs rythmes scolaires.....

SA REPRESENTATION ?

L'APEPA est représentée à tous les niveaux de la chaîne éducative, depuis les Conseils de l'Education Nationale au niveau départemental et régional, en passant par les conseils de classe (suivi des études et orientation) et les conseils d'administration (gestion des établissements) des lycées et des collèges jusque dans les comités de parents et les conseils d'école des écoles primaires et maternelles (organisation de la vie scolaire).

Localement l'APEPA, dont la présidente est actuellement Madame Martine BARMOY - 6, rue de la Paix - Tél. (88) 51.39.08 à WEYERSHEIM, est fortement représentée dans les écoles primaires et maternelles de WEYERSHEIM et au collège de HOERDT.

Elle devrait bientôt être présente également à GEUDERTHEIM. Déjà Charles FRIEDRICH, comme titulaire, et Liliane REINHARDT, comme suppléante, la représentent au conseil d'administration du collège Baldung Grien à HOERDT.



*Joyeux Noël
et
Bonne Année*

